

**2L2I**

**Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 15 RUE ETIENNE PEROUX, 78600 MAISONS  
LAFFITTE  
911 150 126 RCS VERSAILLES**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS  
DU PRÉSIDENT  
DU 31 JUILLET 2024**

Le Trente et Un Juillet Deux Mille Vingt-Quatre,  
A 14h00,

Monsieur Xavier DE LAFORCADE,  
demeurant 64 Avenue de la Motte Picquet, 75015 PARIS

agissant en qualité de Président de la société 2L2I sus-désignée,

A pris les décisions suivantes relatives au transfert du siège social et à la modification  
corrélative des statuts.

En vertu de l'article 4 des statuts, le Président décide de transférer le siège social du  
15 RUE ETIENNE PEROUX, 78600 MAISONS LAFFITTE au 64 avenue de la Motte  
Picquet 75015 Paris, et ce à compter du 31 Juillet 2024.

Il décide en conséquence de modifier l'article 4 des statuts de la manière suivante :

**ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL**


"Le siège social est fixé : 64 avenue de la Motte Picquet 75015 Paris".

Le reste de l'article demeure inchangé.

Le Président donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-  
verbal aux fins de réaliser ce transfert et d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le  
Président.

Xavier DE LAFORCADE  
Président

Signed by:  
  
B85827AEDD31490...